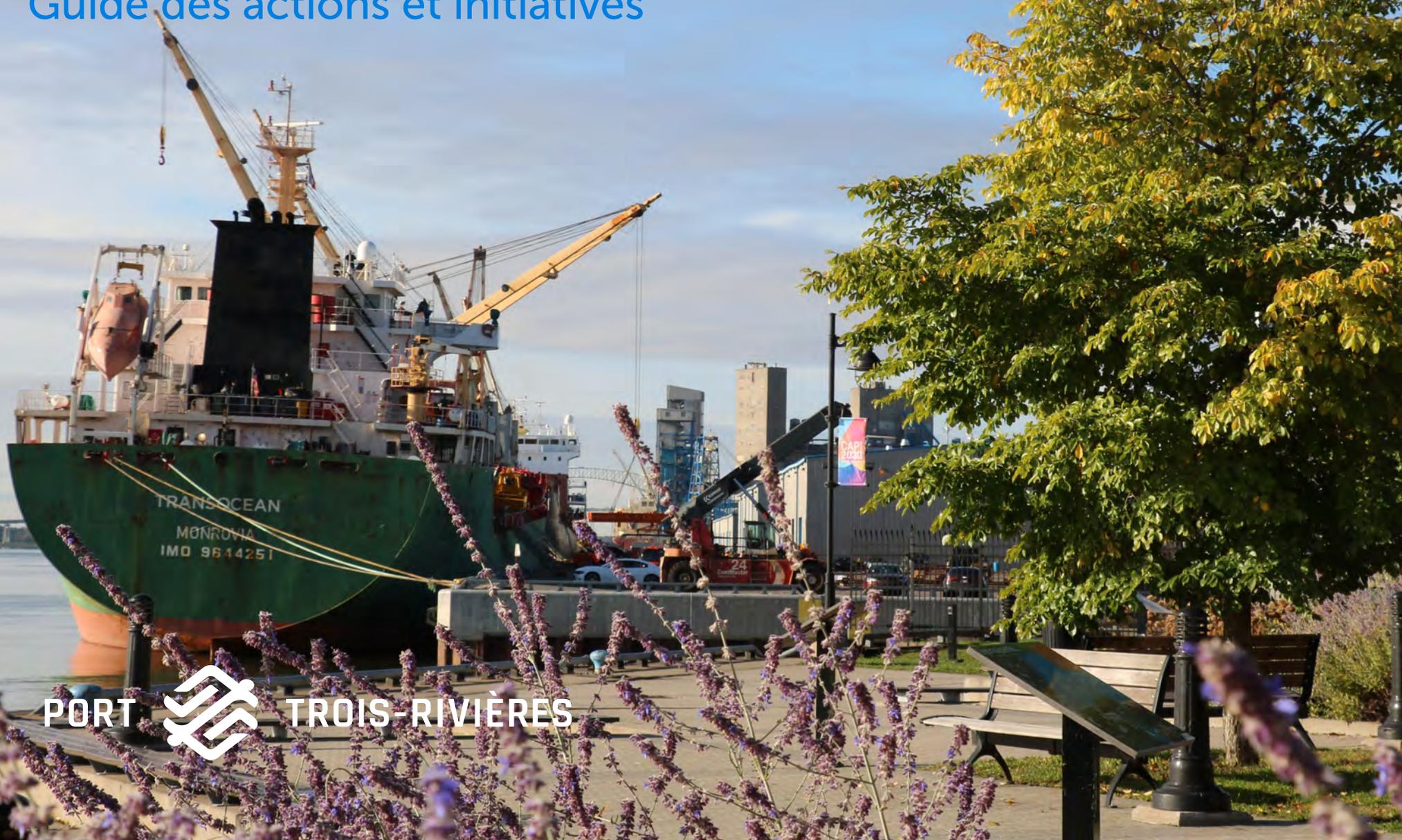


Démarche pour le développement durable du Port de Trois-Rivières

Guide des actions et initiatives



PORT



TROIS-RIVIÈRES



« Être un port urbain innovant,
générateur de croissance,
au coeur d'une chaîne logistique compétitive »

Table des matières

- 4 Introduction
- 5 Inspiration
- 6 Un engagement durable
- 7 Gouvernance innovante et durable
- 8 Développement économique durable
- 9 Innovation durable
- 10 Adaptation aux changements climatiques
- 11 Carboneutralité
- 12 Protéger la biodiversité et l'environnement
- 13 Interface Ville-Port
- 14 Culture et identité portuaires locales
- 15 Santé et qualité de vie

Introduction

Le développement durable est une démarche qui vise à répondre aux besoins actuels, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations à venir¹. Il s'agit de relever le niveau de vie tout en protégeant la santé humaine, en préservant l'environnement, en exploitant judicieusement les ressources et en faisant progresser la compétitivité économique à long terme. Pour le Port de Trois-Rivières, cette démarche nécessite notamment l'intégration des priorités environnementales, économiques et sociales dans la culture de l'entreprise à tous les niveaux d'intervention.

La démarche pour le développement durable est le fruit d'une réflexion étroitement reliée à la Planification stratégique *Cap sur 2030* qui se veut durable. De fait, des sessions de travail sur *Cap sur 2030*, il ressort une vision résolument tournée vers un développement durable du Port qui recherche un juste équilibre entre les préoccupations sociales, environnementales et économiques.

L'APTR choisit d'adopter des actions et initiatives qui permettront de consolider les fondations d'une démarche de développement durable progressive et participative, qui répondent aux défis actuels et qui aideront la capacité des générations futures à répondre aux défis à venir!

¹ Loi sur le développement durable (D-8.1.1, 2006)



Inspiration

En 2020, le Port a adhéré aux Engagements pour agir durablement de l'Association internationale villes et ports (AIVP). Il s'agit de la première initiative mondiale qui adapte les objectifs de Développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le contexte spécifique des relations Ville-Port. Ces actions et initiatives contribuent à promouvoir le développement durable et les relations Ville-Port. Elles ont grandement inspiré la démarche pour le développement durable du Port de Trois-Rivières.

Un engagement durable

Le Conseil d'administration et l'équipe de l'APTR s'engagent à soutenir la mission du Port qui est de maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités grâce à une saine gouvernance teintée d'une vision durable. Ce document précise l'engagement de l'APTR à déployer des actions et initiatives cohérentes et pérennes encadrées de principes directeurs durables. La démarche pour le développement durable du Port vise également à mobiliser la communauté portuaire autour des enjeux mondiaux de développement durable.



Prosperité
économique



Environnement
et santé



Social et
communautaire

Un port durable apporte la prospérité économique par le biais du commerce et de son positionnement dans le marché (sphère économique), il interagit dans une communauté engagée et active (sphère sociale) et il maintient l'intégrité de l'environnement afin de prospérer dans un milieu sain (sphère environnementale).

L'engagement comprend neuf initiatives réparties en équilibre entre les dimensions économiques, sociales, et environnementales pour mener vers d'un port durable.





Gouvernance innovante et durable

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

La gouvernance du Port de Trois-Rivières oriente la communauté portuaire de sorte qu'elle soit responsable, équitable, transparente, respectueuse de l'environnement et ouverte dans toutes ses relations avec son milieu. Une organisation vivante cherche à se garder forte pour accomplir sa destinée. La gouvernance est conduite en identifiant notamment des indicateurs clés pour chacun de ses systèmes vitaux. Les décisions sont orientées pour combler les écarts entre la situation identifiée et celle désirée pour atteindre l'objectif fixé.

Puisque le Port vise à assurer l'usage des infrastructures portuaires aux générations futures, il doit générer des revenus suffisants pour le maintien, le remplacement et l'adaptation de celles-ci. C'est un objectif difficile à atteindre particulièrement pour le Port de Trois-Rivières qui doit faire face aux contraintes d'un port urbain couplé à une forte concurrence des autres ports. L'atteinte des objectifs commerciaux ne doit pas se faire au détriment de principes éthiques que le Port a à cœur tel que l'environnement durable et la préservation d'un lien social fort avec son milieu et ses clients.

COMMENT Y PARVENIR

- Viser une gouvernance renouvelée et associée à la recherche de la performance économique, environnementale et sociale.
- Développer des démarches collaboratives saisissant la connaissance scientifique et technologique en appui aux prises de décisions, notamment par la promotion de la recherche et de l'innovation.
- Garantir une gestion transparente du Port, en mettant en place des systèmes ouverts de données et des indicateurs de performances.
- Orienter les activités et les projets vers une vision de développement durable de laquelle découlent des réalisations constructives, innovantes et durables.
- Assurer une autosuffisance économique de chacun des espaces portuaires afin de laisser en héritage aux générations futures les ressources financières nécessaires à leurs réhabilitations, adaptations ou modifications. Il s'agit de satisfaire les besoins actuels tout en créant une valeur durable et flexible pour les générations futures.
- Analyser rigoureusement les risques stratégiques, financiers, organisationnels et réputationnels de l'organisation dans le but d'évaluer la gravité des risques et conséquemment de gérer ou atténuer les menaces graves ou irréversibles.
- Présenter les résultats obtenus dans le cadre d'un rapport annuel d'activités qui fera l'état de l'avancement des actions et initiatives de développement durable. L'objectif est de démontrer que les cibles sont atteintes dans le respect des objectifs fixés.



2

Développement économique durable

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Du point de vue économique, le Port a pour fonction première de soutenir le commerce national et international des industries vers une économie viable et durable. Il est donc un outil de développement au service à la communauté visant à soutenir l'un des piliers du développement durable, la sphère économique. Pour assurer son rôle de moteur économique, le Port doit d'être polyvalent, compétitif et innovant avec une offre de services verte, durable et respectueuse de l'environnement.

Pour agir comme acteur économique important dans la région, le Port doit offrir une logistique fluide et durable, tant à l'intérieur du Port qu'à l'extérieur. L'efficacité, la fiabilité et la compétitivité du fleuve, de la voie maritime, des réseaux ferroviaire et routier sont d'une importance primordiale pour le Port. Il doit adopter les meilleures pratiques de l'industrie pour maintenir et accroître la productivité de ces infrastructures en visant une compétitivité accrue du Canada. Ce développement doit se faire en ajoutant une culture d'entreprise durable visant l'acceptabilité sociale, l'harmonisation des usages et la diminution de l'empreinte environnementale.

COMMENT Y PARVENIR

- Accélérer l'adoption de solutions de numérisation et d'outils numériques pour devenir un Port intelligent, connecté et mieux intégré aux transits fluviaux, aux chaînes logistiques globales et à son environnement urbain.
- Adopter une démarche d'amélioration et d'optimisation des processus logistiques par la capture de données et le développement de nouvelles fonctions d'analyses ou technologies.
- Développer des synergies en tirant parti des connaissances et du savoir-faire acquis au fil de nos collaborations pour améliorer la logistique du transport dans le Port et son environnement.
- Soutenir le transport des marchandises par la voie de l'eau, du rail, ou tout autre mode de transport utilisant une énergie non fossile réduisant les conséquences négatives des activités commerciales.



Innovation durable

3

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Le Port vise donc l'amélioration de la gestion de l'activité logistique et portuaire dans un contexte de développement durable. Pour y parvenir, il cherche à promouvoir des pratiques d'innovation inclusives et à créer des synergies pour développer de nouvelles connaissances par l'entremise de projets d'innovation. Le Port dispose d'un grand potentiel pour dynamiser l'économie et accompagner le choix de technologies, de techniques, de méthodes et projets innovants, verts, carboneutres et durables. Ainsi, pour bien jouer son rôle dans l'avenir collectif, le Port se transforme et devient plateforme d'expérimentation et d'apprentissage, ouverte aux approches d'impacts collectifs. Avec ses partenaires, le Port explore différents domaines d'action qui couvrent l'intelligence des processus, les technologies vertes, la planification durable de la croissance ainsi que la valorisation de l'intelligence collective.

Cette démarche pour le développement durable et intelligent du Port fixe des initiatives ambitieuses sachant que les innovations technologiques seront des atouts clés pour que le port de demain continue de remplir sa mission. Les résultats attendus de l'innovation

devront non seulement procurer un avantage concurrentiel favorable au développement et à la croissance économique, mais aussi contribuer à la création d'emplois, au bien-être de la société et à la protection de l'environnement.

COMMENT Y PARVENIR

- Favoriser la recherche et l'innovation visant à apporter des solutions nouvelles et meilleures aux défis d'importance auxquels sont confrontés les clients, utilisateurs, partenaires et administrateurs du Port.
- Implanter une culture portuaire axée sur la créativité et l'innovation par le développement de partenariats collaboratifs et durables en recherche, par l'organisation d'activités d'innovation et d'apprentissage au sein de la communauté portuaire et par le soutien d'initiatives issues du milieu.
- Être leader en recherche logistique et portuaire, accompagner la mise en œuvre d'innovations technologiques et organisationnelles et encourager l'adoption d'approches collaboratives et ouvertes, engagée vers l'amélioration des activités portuaires dans toutes leurs dimensions.
- Adopter des technologies et de processus propres et efficaces sur le plan énergétique de manière à assurer la croissance durable des activités sur le long terme.
- Investir plus spécifiquement dans des projets liés aux objectifs du plan stratégique *Cap sur 2030*.



4

Adaptation aux changements climatiques

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

L'adaptation aux changements climatiques se définit comme « une série de mesures prises en réponse aux changements climatiques réels ou projetés pour réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains et mener à des retombées favorables ». Le lien entre les changements climatiques et le développement durable est indispensable au renforcement des capacités d'atténuation et d'adaptation à cette influence.

Bien que le Port prenne des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) face à l'urgence climatique (initiative suivante), il reconnaît du même souffle qu'il faut s'adapter aux conséquences inévitables de l'évolution du régime climatique déjà causée à l'environnement. Le Port a de ce fait la volonté de prendre des actions concrètes pour accroître la résilience et d'améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques des infrastructures portuaires et propriétés sous sa gouvernance. Les risques climatiques peuvent entraîner des dommages et des coûts supplémentaires et il faut adapter les infrastructures en conséquence pour les rendre durables.

COMMENT Y PARVENIR

- Mettre en œuvre et suivre l'implantation du Plan d'adaptation aux changements climatiques du Port. Un des principes clé d'une adaptation efficace est d'obtenir la compréhension et l'engagement des dirigeants envers l'adaptation et l'intégration de technologies vertes qui sont présentées comme la clé pour renverser la tendance au réchauffement planétaire.
- Adapter le Plan des mesures d'urgence (PMU) aux conséquences des changements climatiques. Il permettra de mettre en place un système d'alerte précoce afin de réduire les séquelles humaines et économiques des phénomènes climatiques exceptionnels.
- Planifier la gestion des eaux pluviales face aux changements climatiques et aux nécessités de traitement. Il faut poursuivre l'amélioration constante de la performance environnementale par une gestion des eaux pluviales adaptée aux nouvelles réalités en y incluant des systèmes de traitement des eaux plus efficaces et résilients.
- Poursuivre le Plan de verdissement du Port. Les aménagements verts et la plantation d'arbres permettent une meilleure adaptation aux changements climatiques notamment par l'intégration d'îlots de fraîcheur, la réduction des rafales de vents et de neige sur les terminaux grâce à un effet de brise-vent et la gestion des eaux pluviales en augmentant l'infiltration et la rétention de l'eau dans le sol.
- Étudier les effets potentiels de l'évolution des changements climatiques sur infrastructures et les activités portuaires.



5

Carboneutralité

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Les spécialistes en climat invitent à « déclarer l'état d'urgence climatique » et à redoubler d'efforts contre le réchauffement climatique. Cette lutte vise particulièrement la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) liées à tous les types de transports. Ainsi, la lutte aux changements climatiques est l'affaire de tous et le Port de Trois-Rivières fait aussi le choix d'agir. Il fait ce choix également stratégiquement pour se tailler une place dans le marché de la croissance économique propre dont la valeur se chiffre à des milliards de dollars.

D'emblée, l'industrie maritime est un transport plus vert pour chaque tonne transportée que le train ou le camionnage. Puisque près de 80 % du transport de marchandises¹ se fait par voie maritime, les ports sont des partenaires influents pour atteindre les cibles globales.

Le monde entier reconnaît le caractère inévitable du virage vers des énergies propres. Les marchés sont en mutation vers des économies vertes à plus faible consommation de carbone. Le Port souhaite exercer un leadership fort afin d'encourager ses utilisateurs et ses clients à faire des choix énergétiques réduisant les émissions et en investissant dans des sources d'énergie propre. En adoptant une initiative sur la carboneutralité, le Port s'engage à la prise d'actions concrètes pour réduire la contribution des activités portuaires aux émissions de GES.

COMMENT Y PARVENIR

- Contribuer à la recherche d'innovations technologiques vertes visant les réductions des émissions de GES avec un objectif d'être carboneutre.
- Intégrer la neutralité carbone comme une priorité dans la conception et l'exploitation des installations du Port grâce à l'utilisation des technologies vertes les plus récentes en matière de réduction des émissions de GES.
- Mobiliser l'expertise de réseaux et de partenaires en transition énergétique, respectueuse et durable pour satisfaire les besoins énergétiques actuel ou futur des activités logistiques et portuaires vers des perspectives des réductions durables des GES au Port.
- Réaliser l'inventaire des émissions de carbone du Port de Trois-Rivières par la quantification des GES émis afin de repérer les activités à privilégier pour la mise en place de mesures d'atténuation effectives et significatives sur l'efficacité énergétique.
- Développer des indicateurs des émissions de GES en temps réel, faciles à comprendre et à calculer à l'aide des données opérationnelles du Port et des différents manutentionnaires. Les indicateurs personnalisés par manutentionnaire serviront de leviers d'amélioration continue pour confirmer leur engagement et les mobiliser vers des objectifs de réduction volontaire définis.
- Développer un indicateur de la captation des dioxydes de carbone (CO₂) par les arbres et les secteurs végétalisés sur les propriétés du Port soutenant le Plan de verdissement du Port. En effet, la captation puis la séquestration du dioxyde de carbone (CO₂) par la végétation est un des moyens d'atténuer l'ampleur des changements climatiques et de réduire les émissions.

² International Transport Forum (2017). ITF Transport Outlook 2017. By Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD).



6

Protéger la biodiversité et l'environnement

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Le Port de Trois-Rivières travaille constamment à améliorer ses pratiques de gestion en matière d'environnement. Consciente de ses responsabilités pour la protection de l'environnement, la prévention de la pollution et la promotion du développement durable, la communauté portuaire a le souci de réduire les effets et les risques environnementaux qui peuvent leur être associés. L'APTR veille à ce que l'ensemble des activités portuaires et l'exploitation de ses installations se déroulent dans un esprit de développement durable pour une amélioration continue des performances environnementales.

La protection de la biodiversité et de l'environnement nécessite également la collaboration de l'ensemble de la communauté portuaire afin de faire progresser des priorités communes de performances environnementales. Pour y parvenir, il faudra adopter des modes de vie durables, promouvoir des actions et gestes concrets pour protéger l'environnement. Ainsi, le Port s'assure que des systèmes d'amélioration continue de l'environnement sont mis en place par la communauté portuaire et permettant d'atteindre de nouveaux objectifs d'amélioration.

COMMENT Y PARVENIR

- Viser une amélioration continue des performances environnementales par l'application soutenue d'un Système de gestion de l'environnement (SGE) pour une mise en œuvre planifiée et pérenne des efforts consacrés.
- Suivre et analyser les activités portuaires pour une maîtrise croissante du cadre réglementaire applicable et des bonnes pratiques de l'industrie vers une amélioration continue.
- Obtenir l'adhésion des manutentionnaires pour qu'on développe une approche collaborative assurant l'adoption de Plans d'action environnementale personnalisés menant à l'amélioration continue des performances environnementales de tous les acteurs.
- Améliorer et maintenir la qualité de l'eau des bassins versants portuaires par l'acquisition de connaissance sur la gestion des eaux pluviales, l'adoption de bonnes pratiques de manutention et l'ajout de systèmes de traitement des eaux plus performants.
- Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu pour assurer une intégration harmonieuse des activités du Port avec l'environnement et le voisinage, dans le contexte d'un port urbain.
- S'assurer de l'application de la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI 2019) par la réalisation d'évaluations des effets environnementaux (EEE) robustes et rigoureuses de tous les nouveaux projets. Cette responsabilité de l'APTR ne se limite pas à ses propres projets, mais à tous ceux se réalisant sur son territoire.
- Créer un environnement favorable au développement d'actions écoresponsables dans sa communauté en soutenant financièrement des sociétés, associations ou organismes dans leurs actions visant la protection, la préservation, la restauration, la compensation de la faune, de la flore et de l'environnement.



7

Interface Ville-Port

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Bien plus qu'un milieu industriel, le Port souhaite offrir aux citoyens vivant à proximité des activités portuaires des conditions de vie intéressante aux interfaces Ville-Port. Pour ce faire, il souhaite intégrer dans la conception de ces nouveaux espaces périurbains des conditions et des mesures propres pour favoriser l'harmonisation des usages. Ce contexte se traduit par une cohabitation avec les voisins et une harmonisation des usages sur un territoire industrielle. Le Port compte y parvenir notamment en favorisant l'intégration architecturale et paysagère des équipements portuaires.

Toujours en support à la communauté, le Port a mis à la disposition des citoyens une partie importante de ses installations portuaires, en créant notamment des parcs et des espaces verts. Il souhaite poursuivre et valoriser d'autres portions de son territoire qui sont adjacentes au centre-ville. Les espaces à proximité du milieu urbain doivent être développés en créant un milieu de vie attrayant et recherché, tant par les Trifluviens que les visiteurs.

Pour être un Port pour tous les Trifluviens, plusieurs facettes du paysage peuvent être repensées, citons en exemples d'assurer une

promenade riveraine connectée et rassembleuse, de présenter une vitrine du centre-ville à partir du fleuve et une fenêtre sur le fleuve à partir du centre-ville, de servir de catalyseur d'investissements qui favorisent le développement économique, environnemental et social du centre-ville et de constituer une signature d'ensemble qui rehausse l'identité du milieu.

COMMENT Y PARVENIR

- Par une prise de conscience et la mise en place d'actions concertées du Port et de ses manutentionnaires, travailler à l'harmonisation continue des usages.
- Intensifier les efforts en verdissement des propriétés du Port. Le verdissement constitue une arme très efficace pour contrer les effets du réchauffement climatique et une occasion de transformer un îlot de chaleur en îlot de végétation et de fraîcheur.
- Intégrer dans la conception des secteurs industriels et des espaces urbains, des mesures propres à l'harmonisation des usages pour améliorer l'intégration architecturale et paysagère des équipements portuaires à son milieu.
- Mettre en valeur les éléments patrimoniaux portuaires et urbano-portuaires permettant de valoriser la mémoire des lieux.
- Contribué à la création d'espaces publics et d'équipements récréatifs ou culturels sur les interfaces Ville-Port afin d'en faire un pôle d'attractivité.



8

Culture et identité portuaires locales

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Le Port souhaite valoriser la culture et l'identité propres à la ville portuaire dans laquelle il se trouve et continuer d'alimenter le sentiment de fierté des Trifluviens d'appartenir à une communauté portuaire d'intérêt. La promotion de la culture de l'identité portuaire locale vise à renforcer le respect de l'histoire, le sens du lieu portuaire, le patrimoine sous toutes ses formes et les pratiques des Trifluviens. Pour l'aspect communautaire, particulièrement pour un Port urbain, participer à améliorer la capacité de la société à assurer le bien-être de tous est incontournable. C'est pourquoi le Port contribue à la réduction des inégalités sociales en supportant des fondations et organismes dédiés à des causes sociales, voire même en réalisant directement des activités ou des projets.

Un autre moyen visant à ce que le milieu local retire des bénéfices de la présence du Port est précisé dans la politique d'achat de l'APTR. En effet, cette politique prévoit que l'achat et l'utilisation du savoir-faire local doivent être favorisés, en plus d'accorder une préséance aux produits issus du commerce équitable. Les relations avec les premières nations sont importantes pour le Port et des liens

solides, basés sur la confiance mutuelle, ont été créés. Elles sont non seulement consultées dans le cadre du développement du Port, mais elles sont partenaires dans la réalisation de projets.

COMMENT Y PARVENIR

- Informer fréquemment par différents moyens et tribunes les Trifluviens, le voisinage, les travailleurs et nos partenaires sur la vie et les activités du Port.
- Contribuer financièrement à des fondations et organismes dont la mission vise l'atteinte des objectifs sociaux du Port. Cet engagement à être un bon citoyen corporatif contribue à renforcer les liens humains avec intégrité et attention.
- S'impliquer financièrement ou bénévolement dans divers comités de soutien et d'aide à la communauté.
- Favoriser les partenariats et les opportunités de collaboration avec les entreprises et les premières nations pour des projets, des études, la mise en valeur du patrimoine autochtone.
- Investir dans le capital humain, la jeunesse et la relève en favorisant les interactions, les recherches et les projets entre les instituts de formations et le monde professionnel portuaire.



9

Santé et qualité de vie

POURQUOI VISER CETTE INITIATIVE

Le Port souhaite à faire en sorte que les Trifluviens vivent dans un environnement sûr qui contribue à leur santé et à leur bien-être. Cela passe notamment par des mesures visant à améliorer la protection de l'environnement, à prévenir les urgences environnementales ou à atténuer leurs effets si elles surviennent.

Plusieurs produits manutentionnés au port font partie de la vie quotidienne et offrent de nombreux avantages, mais leurs manutentions doivent être gérées de façon appropriée. La gestion des différents produits reçus au Port doit se faire selon de bonnes pratiques afin de protéger la santé et l'environnement.

Le Port doit de plus soutenir son milieu de diverses façons durables. Il souhaite se démarquer particulièrement dans trois secteurs : à titre d'employeur modèle, de soutien à la création d'emplois de qualité dans sa région, la santé de l'environnement et d'implication soutenue dans sa communauté.

COMMENT Y PARVENIR

- Assurer un suivi de la qualité de l'air, du niveau sonore, des vibrations, de la qualité de l'eau des bassins pluviaux et de la pollution lumineuse sur le territoire Ville-Port pour viser l'amélioration continue des valeurs.
- Favoriser et accompagner le développement d'équipements portuaires innovants, sécuritaires, avec de bonnes performances énergétiques et environnementales.
- Créer ou soutenir des emplois de qualité permettant l'épanouissement, le renforcement de l'implication et l'essor de la population, tout en engendrant une valeur durable pour les communautés.
- Maintenir de bonnes conditions de travail flexibles à son équipe, permettre le télétravail, encourager la mobilité durable, soutenir la formation, assurer l'égalité des genres et éviter toute forme de discrimination et d'exclusion. Dans un contexte de plein emploi, ces pratiques sont importantes et doivent être maintenues, voire bonifiées.



**Administration portuaire
de Trois-Rivières**

1545, rue du Fleuve, G9A 6K4

819 378-2887

Site web : porttr.com

Facebook : [@porttr](https://www.facebook.com/porttr)

Instagram : [@port.troisrivieres](https://www.instagram.com/port.troisrivieres)

PORT  TROIS-RIVIÈRES